

# Obtenir un e-visa pour le Vietnam

Les raisons pour visiter le Vietnam ne manquent pas. Mais comme pour tout voyage à l'étranger, la première étape consiste à se préparer, et inévitablement certaines questions se posent naturellement : suis-je éligible pour obtenir un visa vietnamien ? Comment puis-je procéder ? En effet, comme la plupart des autres pays, les citoyens français ou européens qui souhaitent entrer sur le territoire vietnamien doivent posséder un visa valide. C'est la règle générale, mais il y a des exceptions.

## Aperçu sur les visas vietnamiens

D'abord, il y a le visa classique qu'il est possible d'obtenir à l'ambassade. Cette formule nécessite de se déplacer sur place, et réserver du temps pour effectuer la formalité. On peut aussi envoyer le passeport par la poste et d'attendre quelques jours avant d'obtenir le sésame nécessaire qui ouvrira la porte d'accès au pays. Certains penchent pour l'obtention d'un visa à l'arrivée, à condition d'arriver dans un aéroport international et de présenter une lettre d'approbation émise par les autorités vietnamiennes. Il convient de signaler que la procédure à l'aéroport risque d'être assez longue en période de grande affluence. De plus, il n'est pas possible d'entrer sur le territoire par la voie terrestre, étant donné que le visa n'est pas apposé sur le passeport.

Actuellement, certaines nationalités bénéficient d'une exemption de visa pour un séjour n'excédant pas une période allant de 14 à 30 jours selon le pays. Pour les citoyens français, ceux de l'Allemagne, de l'Espagne et du Royaume-Uni, cette période est de 15 jours. La validité de l'exemption est ferme, à l'expiration de la période, il n'est possible d'obtenir une deuxième exemption de visa qu'après 30 jours à compter de la date de la dernière entrée sur le territoire.

Depuis le 1er février 2017, la République vietnamienne a lancé une procédure permettant aux ressortissants d'un certain nombre de pays souhaitant visiter le Vietnam d'obtenir un visa en ligne. La validité de ce visa est de 30 jours pour une seule entrée. En 2019, le visa électronique vietnamien va évoluer pour accepter 35 nouvelles nationalités.

## Avantages du e-visa

La délivrance d'un visa numérique est de plus en plus employée dans le monde. C'est un visa numérique ou électronique qui a la même valeur qu'un visa normal, en ce sens qu'il permet d'embarquer sur les avions ou d'autres moyens de transport à destination du pays émetteur. Il va de soi que les autorités de ce pays autorisent le détenteur d'un visa numérique valide à pénétrer sur le territoire à y séjourner dans les conditions légales. Par conséquent, il s'agit d'une formule pratique, sûre et rapide.

La demande de visa électronique pour aller dans le pays de l'Oncle Hô est réalisée totalement en ligne. La démarche est donc nettement plus simple que les autres. Il suffit de présenter une copie numérique du passeport ainsi qu'une adresse de séjour (par exemple un hôtel ou une guesthouse). Il n'est donc plus nécessaire d'aller à l'ambassade du Vietnam ou d'envoyer son passeport par lettre recommandée, comme pour un visa touristique classique. De même, le postulant qui choisit de faire une demande en ligne n'aura pas à présenter une lettre d'approbation comme pour le visa à l'arrivée.

Il n'aura pas non plus à payer de frais supplémentaires en arrivant, comme ceux afférents à un timbre d'entrée par exemple. Comme on peut le voir, il est possible de présenter une demande de visa électronique en étant confortablement chez soi ou en vaquant à ses occupations sans bousculer son emploi du temps ou effectuer un déplacement, parfois long et coûteux.

Qui peut postuler pour ce type de visa ?

Actuellement, la procédure est ouverte à 46 pays, dont la France et d'autres pays européens, notamment l'Allemagne, le Luxembourg, l'Italie, Les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Irlande et les pays scandinaves. Donc, pour prétendre à une autorisation de voyage électronique, il suffit d'être un ressortissant de l'un des pays éligibles. De plus, il faut détenir un passeport encore valable au moins 6 mois à compter de la date d'entrée sur le territoire vietnamien ainsi que d'une preuve de sortie du territoire (un billet de retour).

Comment faire une demande en ligne ?

Il est possible de postuler directement bien sûr, mais cette option présente un certain nombre d'aléas, car les renseignements fournis doivent être rigoureusement exacts, comme l'orthographe des noms, pour éviter soit des retards ou même une mauvaise surprise une fois sur place. Il est donc préférable de passer par une agence spécialisée comme « Evisa-Tourisme.com » qui propose son assistance dans le but d'obtenir une autorisation de voyage électronique, et qui a déjà mis en place un service chargé de traiter les demandes de visa électronique pour voyager au Vietnam. Ainsi, le postulant mettra toutes les chances de son côté pour obtenir un visa rapidement, qui lui permettra de mener à bien son voyage.

« A lire également : ETATS-UNIS : POUR VOYAGER SANS VISA, LA DEMANDE ESTA USA »

Quels sont les pièces à présenter ?

Pour faire une demande en ligne, il n'y a aucun document papier à envoyer. Les pièces sont à expédier en ligne donc sous une forme numérique. Il s'agit simplement d'une copie numérisée du passeport et d'une photo d'identité. Cependant, il faut aussi indiquer le point d'entrée sur le territoire, car le visa en question ne sera effectif que pour le poste-frontière renseigné. La réception du visa intervient au bout de 3 jours ouvrés par courriel, à charge pour le postulant d'imprimer son document pour le présenter aux autorités à l'arrivée, qui tamponneront le passeport. La validité commence à compter de la date d'entrée indiquée sur le visa. Ces dispositions s'appliquent aussi à un e-visa pour les enfants.

Vous avez l'intention de voyager au Vietnam, seul, en couple ou en famille ? Une visite du site Evisa-Tourisme.com s'impose ! L'entreprise saura mettre tout son savoir-faire et son expérience pour vous permettre d'obtenir votre visa et un e-visa pour les enfants dans les meilleurs délais et vous assister afin de réussir pleinement votre voyage.